



Bonne année 2016 !

Dossier spécial :
Recensement 2016 / p.12

Culture : C'étaient
les 20 ans de l'ECLA / p.4

Cadre de vie : La résidence
de l'AGAU inaugurée / p.9



Sommaire



Directeur :
Yannick BOUBÉE

Rédacteur :
Laurent BLOCQUET

Ont collaboré à ce numéro :
Emmanuel ALONSO
Rafael BUENO
Isabelle CHEDEVILLE
Anne-Lise GAILLARD

Mise en page et Impression :
Graphicom

Mairie d'AUREILHAN
Place François Mitterrand
BP 40
65800 AUREILHAN
Tél : 05 62 38 91 50
mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

Retrouvez ce magazine
Sur le site de la ville :
www.ville-aureilhan.fr

> 03 L'EDITO DU MAIRE

> 04 C'étaient les 20 ans de l'ECLA

> 06 EDUCATION

1. Le groupe scolaire des Cèdres rénové et inauguré
2. Ecole Lamartine : 56 000 € de travaux
3. Réussir sa rentrée en maternelle
4. Portail Famille : payer en un clic, c'est plus pratique !

> 08 AMENAGEMENT & URBANISME

1. La Ville et le Département signent le contrat du Fonds d'Equipement Urbain
2. Eclairage public : la Ville poursuit la lutte contre le gaspillage énergétique
3. La résidence de l'AGAU inaugurée

> 10 SOLIDARITE

1. Téléthon 2015 : quand les bénévoles se surpassent !

2. Le service de portage de repas des aînés, « côté cuisine ».

> 12 Dossier : Recensement

> 15 HISTOIRE

Retour sur les journées européennes du patrimoine 2015

> 17 VIE DE LA CITE

1. En bref...
2. Cérémonie de remise des dictionnaires aux élèves de CM2
3. L'ECLA sur votre agenda...
4. Le Conseil Municipal a décidé...

> 18 EXPRESSIONS POLITIQUES

Opposition
Groupe majoritaire

Pour imprimer ce magazine, la Ville d'Aureilhan a choisi un imprimeur certifié « imprim'vert ». Cette volonté s'inscrit dans une démarche globale de diminuer l'impact de nos activités sur l'environnement. Ensemble, agissons pour la planète.



Le 5 avril 2016, la TNT passe à la haute définition (HD)

Cette évolution va permettre de moderniser l'offre télévisuelle en accélérant la généralisation de la HD. Tous les foyers reliés à une antenne râteau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les six chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD.

Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site recevoirlatnt.fr ou auprès du centre d'appel 0970 818 818 (prix d'un appel local)

Pour être prêt Le 5 avril 2016 :

- Vérifier son équipement de réception TV
- Effectuer une recherche et mémorisation des chaînes

2 Aureilhan Mag' • N° 7 • Hiver 2016



TOUS À LA TNT HAUTE DÉFINITION
LE 5 AVRIL 2016

édito



Ensemble, vivons bien au quotidien

Yannick BOUBÉE

Maire d'Aureilhan

Vice-Président du

Grand Tarbes

Tout d'abord, je souhaite une excellente année à chacune et à chacun d'entre vous, en ayant une pensée particulière pour celles et ceux qui sont seuls, malades, ou bien encore dans le besoin et l'angoisse du lendemain. Si les Services de la Commune ont compétence pour les accompagner sur le chemin de leurs tourments ou de leurs doutes, ils le feront.

Malgré les incertitudes et les craintes, comptez sur notre volonté et notre énergie pour aller de l'avant, avec le souci de conserver ce qui fait la qualité de vie appréciée de notre cité.

La ZAP, un projet au service du bien commun

Le projet de zone agricole protégée (ZAP) de la plaine de l'Ousse, le premier de la grande région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, participe à l'essor d'une économie durable, à la protection de notre territoire et de son paysage, à sa douceur de vivre. Ce beau projet entre dans une nouvelle phase : l'enquête publique à laquelle je vous invite à participer.

Un message à entendre

La désespérance exprimée lors du scrutin des élections

régionales doit être entendue et il est plus que temps d'agir vraiment contre la précarité et pour la création d'activité. La réponse du Gouvernement doit être à la hauteur des enjeux, c'est ce que vous me dites et que je partage.

Une espérance écologique

Le 12 décembre dernier, 195 pays ont réussi à aboutir au premier accord universel de l'histoire des négociations climatiques. Cet acte historique permettra d'agir pour la préservation de l'humanité et pour la transformation du modèle économique mondial.

A vos côtés, au quotidien

L'équipe municipale, fidèle à ce qu'elle est et à son éthique, continue à vos côtés pour trouver des solutions à vos préoccupations, pour entreprendre au service de l'intérêt général.

Avec mes vœux chaleureux d'investissement citoyen, de joie partagée et de réussite dans tous vos projets,

Bonne année 2016 !

Invitation

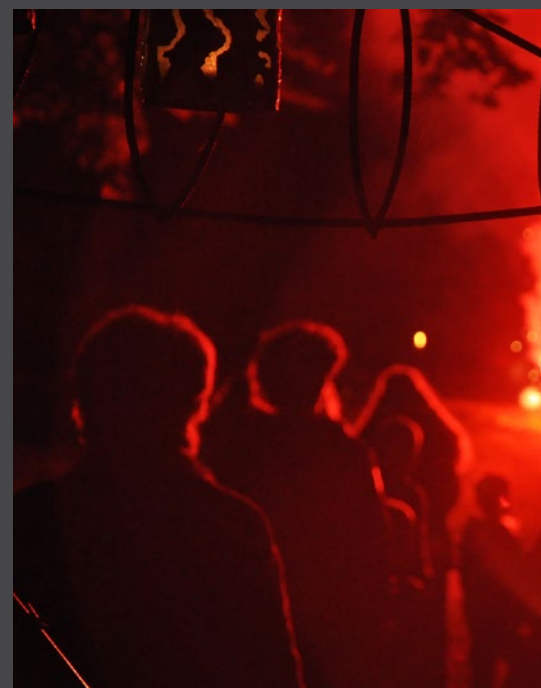
ENQUÊTE PUBLIQUE Zone Agricole Protégée de la Plaine de l'Ousse

Le Commissaire enquêteur vous recevra
en Mairie d'Aureilhan :

- Mardi 19 janvier, de 9h00 à 12h00
- Jeudi 4 février, de 16h00 à 19h00



C'étaient les 20 ans de l'E.C.L.A





4



13



14



9



12



15



16



17

1. Les 20 ans de l'ECLA ont été célébrés en lettres de feu ;
2. Œuvre d'art de AKOUMA ;
3. Tango sur la terrasse de l'ECLA ;
4. Les pyrotechniciens d'AKOUMA en pleine préparation ;
5. Spectacle auditorium ;
6. Le Flamenco d'Eco Andaluz ;
7. Démonstration de Capoeira ;
8. Banda Lous Berretes ;
9. Partition d'un musicien de la Banda ;
10. Un brasero illumine la nuit aureilhanaise ;
11. Une mante religieuse géante se promène dans le parc ;
12. Public suivant les pérégrinations des danseurs de feu ;
13. Théâtre des enfants de la MJC ;
14. Les Illuminations du parc de l'ECLA ;
15. « Dansons sous le feu » ;
16. La chorale Amabile ;
17. L'ombre du contrebassiste.

Le groupe scolaire des Cèdres rénové et inauguré

L'inauguration du groupe scolaire des Cèdres rénové a eu lieu vendredi 9 octobre 2015 dans la douceur d'une soirée d'automne.

Le Conseil Municipal, les Directeurs des écoles avec les équipes enseignantes, le personnel communal attaché au Groupe Scolaire, les parents d'élèves ont apprécié la qualité de la rénovation de ces deux écoles.

La classe des élèves de CM2, encadrée par leur enseignante

Mme DELOMEL, a remis à cette occasion au Maire une lettre de remerciement et des dessins représentant la nouvelle école des Cèdres. Emu par cette initiative, le Maire a remercié les élèves de cette classe en clôture de son discours et s'est appuyé sur un dessin réalisé par l'un de ces élèves (dessin ci-dessous) pour réaffirmer le caractère républicain de l'école et son rôle de formation de citoyens dans la société de demain.



Légende : Chantal QUERTAIMONT, Directrice de l'école maternelle, Érick LASSERRE, Directeur de l'école élémentaire, Hervé COSNARD, Directeur Académique de l'Education Nationale, Yannick BOUBÉE, Maire d'Aureilhan, Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC, Préfète des Hautes-Pyrénées, Jean GLAVANY, Député, Gilles COIGNUS, Inspecteur de l'Education Nationale, Virginie FAVERON, Maire-Adjointe à l'Education, Emmanuel ALONSO, Premier Maire-Adjoint.



Ecole Lamartine : 56 000 € de travaux

Pendant que l'école des Cèdres bénéficiait d'une rénovation complète l'été dernier, des travaux se déroulaient également sur le site de l'école Lamartine.

La reconfiguration et l'ensemencement de l'espace vert répondaient à une demande de l'équipe éducative afin de constituer une haie en limite du domaine public, côté avenue Jean Jaurès. L'opération a été effectuée par les services techniques de la Ville.

Un jardin potager a été recréé dans la cour de l'école. Déjà existant, il a été remanié de façon importante cet été. La suppression de souches d'arbres a notamment permis d'aplanir le terrain. Un nouveau labour a été effectué par les agents communaux afin de faciliter les plantations par les enfants et les enseignants.

La modification de la clôture et l'élargissement du trottoir ont été conjointement menés. Ces deux opérations avaient pour objectif commun de permettre une meilleure circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite.

Enfin, la réfection du toit de l'école représente l'opération la plus importante. Concrètement, il s'agissait de remédier à

des problèmes d'infiltration d'eaux pluviales.

Au total, le montant des investissements pour l'école Lamartine s'élève à 56 000 €.

Inscrits dans une gestion maîtrisée des finances publiques, ces investissements sont au cœur de la politique ambitieuse de la Ville d'Aureilhan en faveur de l'Education et de la Jeunesse.

388 000

C'est le montant en euros des travaux de rénovation dont a bénéficié l'école en 2011.

5

Opérations différentes ont été réalisées.

1

Projet pédagogique de plantations réalisé en collaboration avec la Maison de la Nature de Puydarrieux.

Réussir sa rentrée en maternelle

Informations pratiques

Ca y est, votre petit bout 'chou va faire ses premiers pas à l'école maternelle. Il va alors connaître un grand moment d'émotion : une séparation, des rencontres, et bien sûr la découverte d'un monde nouveau. Vous avez prévu d'inscrire votre enfant en janvier ou septembre 2016 ? Voici quelques informations utiles pour bien réussir la rentrée de votre enfant.

L'inscription en maternelle : quelles démarches ?

1. Retrait du dossier d'inscription en Mairie ;
2. Retour du dossier avec toutes les pièces justificatives ;
3. Affectation dans une école en fonction de la carte scolaire : la délivrance du certificat d'inscription est effectuée par la Maire-Adjointe en charge des affaires scolaires ;
4. Finalisation de l'inscription auprès du Directeur d'école.

Une journée à la maternelle

7h30/8h30	Garderie
8h45* / 12h	Enseignement
12h/12h30	Garderie
12h30/13h30	Restauration scolaire
13h30/14h	Activités Péri-scolaires
14h/16h	Enseignement
16h/18h	Garderie

* 9 h00 le mercredi

Restaurant scolaire communal : l'apprentissage du goût

En 2015, 80% de de la viande servie était d'origine française. Cette exigence de qualité s'accompagne d'une politique de solidarité avec la baisse des tarifs « occasionnels » maternelle votée le 15 décembre dernier.

A Aureilhan, qualité rime avec solidarité.

Les Temps d'Activités Péri-scolaires en maternelle

Proposés et organisés par la Ville, les temps d'activités péri-scolaires (TAP) sont ouverts à tous et gratuits. Les familles peuvent donc choisir d'inscrire ou non leurs enfants aux TAP.

Les TAP complètent le parcours éducatif, grâce à une ambition forte : développer le plaisir d'apprendre et la curiosité des enfants en leur proposant des ateliers ludiques et de découverte.

Les TAP ont lieu après la pause déjeuner de 13h30 à 14h00.

Toutes les activités sont gratuites pour les familles. Il en va de même du temps d'accueil de 16h à 17h dégage dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Une centaine d'enfants (60% des élèves de maternelle), participent à des ateliers d'éveil tels que de l'art visuel, du kamishibaï, du jardinage ou du yogi, ainsi que des animations ponctuelles inspirées des grands événements de l'année: carnaval, Halloween, Noël etc...



Ces ateliers sont mis en place sur les écoles des Cèdres et de Marcel Pagnol, coordonnés par la MJC et menés conjointement par des employées municipales, ATSEM et animateurs de la MJC. Notons enfin que, au groupe scolaire des Cèdres, des passerelles entre élémentaire et maternelle ont régulièrement lieu et donnent vie à des projets de prévention originaux comme par exemple la réalisation d'un court-métrage sur les risques du soleil ou encore la création d'un livre de contes sur les bienfaits du sommeil primé l'année dernière par le Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer.



Simple
rapide
sécurisé

Portail Famille : payer en un clic, c'est plus pratique !

Depuis novembre 2015, un nouveau service a été mis à la disposition des parents dont les enfants fréquentent les services péri-scolaires : le paiement en ligne avec le Portail Famille.

En 2015, il était estimé que 9 français sur 10 avaient réglé au moins un achat sur internet. Partant du constat d'une

pratique de plus en plus répandue de l'informatique et d'internet dans les foyers, ce nouveau service numérique a été testé lors d'une phase expérimentale à l'automne 2015 et le bilan s'est révélé très positif.

Comme n'importe quel achat réglé sur internet, cette opération prend moins de cinq minutes. Pour cela il faut :

- Un ordinateur connecté à internet ;
- Votre identifiant communiqué par courrier par la Mairie ;
- Votre carte bancaire.

Ce service a pour but de simplifier vos démarches. Il est bien sûr toujours possible de régler vos factures comme par le passé, **par chèque ou en espèces en Mairie.**

La Ville et le Département signent le contrat du Fonds d'Équipement Urbain

Finances publiques

Michel PELIEU, Président du Conseil Départemental, était reçu à la Mairie d'Aureilhan pour signer, lundi 12 octobre 2015, le Fonds d'Équipement Urbain.

A l'échelle d'une Commune comme Aureilhan et dans un contexte où l'argent public se raréfie, le Fonds d'Équipement Urbain est un « soutien très apprécié et très utile dans la conduite des affaires publiques » a précisé le Maire Yannick BOUBÉE. Utile pour les dépenses d'investissement de proximité comme l'accessibilité aux bâtiments, utile pour les travaux de rénovation comme ceux de l'ECLA, « un bâtiment emblématique de notre patrimoine », ou encore ceux relatifs aux équipements sportifs. Cette

subvention de 85 372 € financera un programme de travaux d'un total de 183 200 €. Participaient à ce moment particulier Michel PELIEU, Président du Conseil Départemental, Jean GLAVANY, Député et Conseiller Départemental du canton d'Aureilhan, Geneviève ISSON, Conseillère Départementale et Maire de Séméac, Emmanuel ALONSO, Conseiller Départemental suppléant et 1er Maire-Adjoint d'Aureilhan, et Marie-Paule BARON, Conseillère Départementale suppléante et Maire-Adjointe de Soues.



Légende : Emmanuel ALONSO, Maire-Adjoint et Conseiller Départemental suppléant, Jean GLAVANY, Député-Conseiller Départemental, Michel PELIEU, Président du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, Yannick BOUBÉE, Maire d'Aureilhan, Geneviève ISSON, Conseillère Départementale et Maire de Séméac.



Aménagement : démolition/reconstruction du pont de la Chartreuse

Face aux risques d'inondation, la Municipalité, en accord avec le Syndicat de défense contre les crues de l'Alaric, maître d'ouvrage, a décidé la suppression de la pile centrale du pont. Celle-ci pouvait bloquer des branchages et ainsi créer une retenue et une élévation du niveau de l'eau en cas de fortes précipitations. Il y avait donc un risque sérieux d'inondation. **Les travaux du pont de la Chartreuse ont débuté le 22 septembre et viennent de s'achever.**



E.C.L.A. : installation des nouvelles grilles et d'un panneau signalétique

Il y a du changement à l'ECLA. Une partie du mur d'enceinte, coté avenue Jean Jaurès, a été démolie et remplacée par des grilles. Le but de cette opération ? Rendre encore plus attractif le bâtiment, en le rendant plus visible depuis l'extérieur.

De même, la pose du panneau signalétique permet de mieux souligner le caractère public et la vocation culturelle de ce lieu, qui a fêté ses 20 ans en octobre 2015.



Sécurité : marquage au sol de l'avenue Jean Jaurès

Le marquage au sol a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint en novembre 2015. Au cours de l'été, un nouveau revêtement routier a été mis en œuvre sur l'avenue Jean Jaurès par la Direction Interdépartementale des Routes du Sud-Ouest, un des services déconcentrés de l'Etat. **D'un point de vue technique, il n'était pas envisageable de peindre une route venant d'être bitumée.** Ce délai passé, la signalétique horizontale est réapparue sur la nouvelle chaussée de l'avenue Jean Jaurès.

Environnement



Eclairage public : la Ville poursuit sa lutte contre le gaspillage énergétique

Depuis 2 ans, la Ville remplace systématiquement les luminaires les plus anciens par des lampes plus économiques et parmi les plus performantes du marché (hors LED). Les lampes qui consommaient autrefois 140 watts par unité n'en consomment plus que 70 en journée et seulement 50 à partir de 22 heures. Résultat : **une économie d'énergie affichée de 50 à 65%.**

75

Lampes à vapeur de mercure ont été remplacées.

65

% d'économie d'énergie réalisées avec les nouvelles lampes.

La résidence de l'AGAU inaugurée



Légende : Emmanuel ALONSO, Maire-Adjoint en charge de l'urbanisme, Geneviève ISSON, Conseillère Départementale et Maire de Séméac, Yannick BOUBÉE, Maire d'Aureilhan, Eric RADEPONT, membre du Directoire de Promologis et Joël FRAYSSE, Directeur Adjoint de la Direction Départementale des Territoires de Hautes-Pyrénées.

Cadre de vie

Une page de l'histoire du quartier s'est définitivement tournée le 30 septembre 2015. L'ancien hameau de Joulanes a laissé place à la résidence de l'AGAU, dont l'inauguration a été célébrée en présence de tous les acteurs du projet.

Depuis maintenant un an, la résidence de l'AGAU a permis d'accueillir 23 nouvelles familles à Aureilhan. La nouvelle résidence de l'AGAU, qui a vu le jour à force de volonté partagée, témoigne de l'énergie déployée par l'équipe municipale pour redonner un avenir paisible à un quartier qui en avait besoin.

23

Familles ont été accueillies depuis un an dans la nouvelle résidence

Un constat : répondre au « mal-vivre » des habitants

Deux faits générateurs ont entraîné la réalisation de ce projet de résidence : la délinquance et la dégradation des logements. En Août 2008, des faits continus de délinquance sont constatés dans l'ensemble du quartier. La Municipalité y fait face en signant une convention avec la Direction Départementale de la Sécurité Publique, sous l'égide du Procureur de la République, pour renforcer la collaboration entre la Police Nationale et la Commune. La Direction de la Solidarité Départementale du Conseil Général est également associée et active dans le tour de table. En 2009, la Mairie effectue un signalement au Préfet et plusieurs réunions sont

organisées afin de résoudre ces problèmes de mal-vivre.

De nombreux partenaires travailleront en bonne intelligence : plusieurs Services de l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général, le bailleur social Promologis, qui commence à manifester son intention d'acquisition d'un foncier nu et aménagé. Un volet extrêmement important de prévention de la délinquance est réalisé à cette occasion par la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), l'Association de Prévention Spécialisée (APS), en partenariat avec la Police Nationale et les travailleurs sociaux du Conseil Général.

Consciente des enjeux, la Municipalité s'attachera à coordonner l'ensemble des actions. Chaque acteur restera dans le cadre des missions dévolues, dans le plus grand respect des rôles de chacun. Malgré tous ces efforts, les difficultés vont persister et les



locataires et riverains évoquent des délits de plus en plus fréquents qui touchent à leur quotidien.

A ceci s'ajoute la dégradation des 15 logements qui composent alors le Hameau de Joulanes.

Une volonté forte : casser le « ghetto » de Joulanes

Le constat est sans appel. Avec le temps, ce bâti construit en 1995 ressemblait de plus en plus à un ghetto.

3 212 000

C'est le montant en euros de la reconstruction par Promologis

Séparé du reste du quartier des Cèdres, le hameau de Joulanes était touché par un phénomène d'enclavement. La Municipalité de Pierre-Henri LACAZE avait bien anticipé ces difficultés mais aucun argument juridique fondé n'avait pu être opposé à la demande du permis de construire.

La volonté de la Municipalité de rétablir le bien vivre ensemble dans le quartier imposait donc la reconstruction de ce « morceau » de ville pour mettre un terme à cette ghettoïsation stigmatisante. C'était un enjeu essentiel de l'ancienne

mandature, si ce n'était l'enjeu principal. Rétablir les fondamentaux républicains de justice, de responsabilité et de sécurité dans un environnement précarisé ne fait pas disparaître l'intégralité des difficultés. Pour restituer des conditions de vie normales à des populations fragiles, permettre de rétablir le bien vivre ensemble, il fallait d'abord s'attaquer aux caractéristiques du territoire : l'enclavement et le communautarisme puisque la quasi-totalité des derniers résidents du hameau était issue de la communauté des gens du voyage.

Un défi : rétablir la tranquillité du quartier

Un partenariat très fécond de deux ans entre les services sociaux du Conseil Général, des services de l'Etat, la CAF et les bailleurs sociaux (l'OPH, Promologis et la SEMI) a permis de faire revenir le calme dans le quartier et d'accueillir 23 familles ravies d'habiter dans de beaux pavillons.



Téléthon 2015 : quand les bénévoles se surpassent...



Fabriqués par le président de l'ASCA pêche, les nichoirs à oiseaux ont été vendus avant le début du Téléthon.



Atelier maquillage pour les enfants

10 632 €

Ont été collectés en faveur de la recherche et de l'accompagnement des familles. C'est encore mieux qu'en 2014 avec 10 270 € euros de dons.



Ambiance garantie avec les membres de EM-CIMA



Françoise Armauné
Présidente de l'association de flamenco ECO-ANDALUZ avec une de ses élèves, au Centre Jean Jaurès.



Le vide-grenier organisé le dimanche a conclu un week-end sous le signe de la générosité.

A l'occasion de cette belle manifestation, des spectacles et des animations se sont déroulés du 27 au 29 novembre au Centre Jean Jaurès.

« Un grand merci à tous les Aureilhanais qui sont venus en nombre participer à ces 3 jours du Téléthon pour lutter contre la maladie. »

Isabelle CHEDEVILLE,
Coordnatrice locale de
la 29ème édition du Téléthon

Le service de portage de repas des aînés, « côté cuisine ».



Légende (de gauche à droite) : Isabelle CHEDEVILLE, Vice-Présidente du CCAS, Nathalie MARCHAND, Assistante d'exploitation SOGERES, Florent ROUCH, Agent d'Aureilhan, le Directeur commercial de SOGERES, Yannick BOUBÉE, Maire d'Aureilhan, Francis TOLOS, Dominique MAIRE, Jocelyne JOANDET, Maire-Adjointe, Maryse PAYSSE, usagère du service, Virginie FAVERON, Maire-Adjointe, Anna MECA, Conseillère Municipale, Monique BEUILLE.

Politique des aînés

Elus et agents aureilhanais en charge de la solidarité ont visité lundi 16 novembre 2015 le site de fabrication des repas du service de portage des aînés. Retour sur une visite pleine d'enseignements.

La visite a eu lieu dix semaines après la mise en œuvre du nouveau service de portage de repas qui bénéficie aujourd'hui à 47 aureilhanais.

Le Maire d'Aureilhan, Yannick BOUBÉE, et la Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Isabelle CHEDEVILLE ont fait le déplacement aux côtés d'adjoints, d'élus du CCAS, de l'agent administratif en charge du portage de repas, ainsi que d'une usagère quotidienne de ce service.

Côté entreprise, c'est le Directeur commercial, la diététicienne et l'assistante d'exploitation qui ont accueilli la délégation aureilhanaise. La visite du site a été l'occasion d'apprendre : les élus et les représentants de l'entreprise ont échangé sur leur expérience du

service et ont observé, concrètement, les étapes de fabrication des repas (voir la photo en bas en droite).

Pendant près d'une heure et demie, la délégation municipale a ainsi pu visiter l'« épicerie », les chambres froides, la cuisine pour les plats principaux, la pâtisserie ; l'ensemble des étapes de la confection des repas a été exposé avec clarté et pédagogie. Etre sur le terrain, c'est aussi une manière de s'informer au plus juste pour mieux répondre aux questions et attentes des usagers.

C'est dans cette perspective que le CCAS proposera un questionnaire aux usagers afin de mesurer leur satisfaction du service

et d'envisager, si besoin, des pistes d'amélioration.

Parce qu'une administration au plus près des attentes de ses usagers, c'est une administration qui fait progresser le service public.



Respectant les normes d'hygiène, les cuisines ne sont accessibles qu'aux personnes revêtues des protections adéquates (blouse, filet, masque).

UN PEU DE VOUS PEUT SAUVER DES VIES



En 2016, prenez date avec le don du sang !

- ◇ Lundi 25 janvier
- ◇ Lundi 09 mai
- ◇ Lundi 11 juillet
- ◇ Lundi 12 décembre

Le véhicule aménagé de l'Etablissement Français du Sang sera stationné place de l'Eglise, devant la salle Albert d'Ozon, de 15h30 à 19h00.

Dossier : recensement



15 agents ont été recrutés pour réaliser la mission de recensement à Aureilhan. Vous allez rencontrer l'un d'entre eux dans les prochaines semaines. **Merci de leur réserver un bon accueil.** En attendant, la ville d'Aureilhan vous invite à faire connaissance avec les agents qui sillonneront l'ensemble des foyers aureilhanais **du 21 janvier au 20 février 2016.**



Alexandre
ORTEGA



Fabienne
BOUTET



Fiona
NETO



Lorène
MARQUES DE OLIVERA



Laëtitia
POTENTIER



Laura
ANDRIGNETTE



Laëtitia
REVILLA



Océane
DELMAS



Pascale
ALLEAU



Sarah
ABADIE



Sophie
ROUMIGUIER



Valérie
CALMES



Sandrine
SERRES-FOURCADE



Nicole
GEZE-DOMERC



Hind
SAHLI

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du 21 janvier au 20 février 2016.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...**et vous pouvez y répondre par internet !** Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette dotation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT EN LIGNE, DES AVANTAGES POUR TOUS



COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 **Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr** et cliquez sur

ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

- 2 **Saisissez vos codes d'accès personnels** qui se trouvent sur la notice remise par l'agent recenseur.

Faites-vous recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr
LPEKD66
Mthab73

- 3 **Entrez ensuite les informations** de votre logement renseignées par l'agent recenseur. Elles se trouvent également sur la notice.

À remplir par l'agent recenseur et à recopier sur le questionnaire en ligne

0 1 0 3
RIS, lot ou district
0 1 4 0 0
Rang A Rang L

- 4 **Répondez au questionnaire** Vous serez guidé à chaque étape.

- 5 **Validez et c'est terminé !**

Envoyer les questionnaires

ON A TOUS À Y GAGNER

Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- Plus de 3,4 millions de personnes ont répondu en ligne en 2015 soit 31 tonnes déjà économisées !
- Un recensement moins coûteux

TOP SECRET

Concours littéraire Jules Laforgue

Poésies, contes, nouvelles

21^{ème}
Edition

Concours ouvert jusqu'au 13 février 2016

Règlement disponible :

Bibliothèque Jules Laforgue
24 avenue Jean Jaurès
65800 AUREILHAN

www.ville-aureilhan.fr

Des chemins d'antan aux rues d'aujourd'hui



Vue de la Mairie entre 1900 et 1910

Patrimoine

Les journées européennes du patrimoine créent chaque année l'opportunité de découvrir, ou de redécouvrir, notre histoire. Cette invitation à se projeter dans le monde des générations qui nous ont précédées éclaire notre observation du monde d'aujourd'hui.

Les journées du patrimoine sont l'occasion pour l'association des « Amis du Patrimoine d'Aureilhan » de faire découvrir un thème en rapport avec l'histoire d'Aureilhan. L'année 2014 avait naturellement traité de la Grande Guerre à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale (1914-1918).

En 2015, l'association a choisi le thème « des chemins d'antan aux rues d'aujourd'hui », dont le vernissage a eu lieu mardi 15 septembre à la salle municipale Albert d'Ozon.

Aureilhan hier et aujourd'hui

Cette exposition, riche en archives photographiques du début du XXe siècle, a donné à voir un passé, un présent et un futur intimement liés. Cette idée de confronter la rue d'hier à celle d'aujourd'hui est née au cours d'une recherche effectuée

par un des membres de l'association. Cette fouille dans les archives de la Commune a mené à la découverte du premier plan de cadastre napoléonien, datant de 1809 !...et en bon état de conservation.

Entre les chemins et les rues

A la fin du XIXe siècle, la rue est un espace public convivial, propice aux rencontres. L'artère qui deviendra plus tard l'avenue Jean Jaurès est arborée. Les aureilhanais s'arrêtent volontiers au milieu du chemin pour poser devant un photographe. Au tournant du XIXe et XXe siècle, la rue va devenir un espace où tout s'accélère, le passage des engins motorisés est facteur de trouble. L'exposition montrait ainsi un arrêté du Conseil Municipal datant de 1899 qui limite la vitesse des automobiles à...10 kilomètres à l'heure.

Un projet participatif

Cette exposition a été entièrement réalisée par les bénévoles de l'association des « Amis du Patrimoine d'Aureilhan ». Messieurs De Muysier, Verdier, Soupène, Devatine et Méric ont activement participé à ce projet ainsi que Madame Rouan et la Présidente de l'association Madame Rueda.

Pour cette édition 2015, les jeunes aureilhanais ont aussi été sollicités dans le cadre du projet pour tester leur connaissance sur le nom de leur rue. **Et vous ? Connaissez-vous la signification du nom de votre rue ?**





Avis aux propriétaires de chiens : Stop aux incivilités.

Le ramassage des déjections canines est impératif pour conserver nos trottoirs et nos espaces verts propres. Avec ce geste simple, votre ville et les autres habitants sont respectés. Depuis le 9 mars 2015, ramasser la crotte de votre chien vous coûte moins cher que de ne pas la ramasser ! En effet, la verbalisation des propriétaires récalcitrants coûte, selon l'article R 633-6 du Code Pénal, la somme de 68 € (amende de 3ème classe). C'est aussi une question de respect pour le travail des agents « espaces verts » au service de votre Commune. Pour qu'Aureilhan reste une ville propre et agréable à vivre, merci de votre geste éco-citoyen.



Cérémonie du 11 novembre 2015.

Le 11 novembre 2015, Yannick BOUBÉE, Maire, le Conseil Municipal et la Section des Anciens Combattants d'AUREILHAN accompagnés par les Sapeurs-Pompiers du centre de Secours Rives de l'Adour, les représentants de l'ASCA Groupe Musical et de la Société Chorale et Cavalcade, ont célébré le 96ème anniversaire de l'armistice de 1918 sur la place de l'Eglise.



Un numéro vert pour la prévention contre la radicalisation violente.

Le site internet www.stop-djihadisme.gouv.fr vise à informer de manière pédagogique, par le biais d'infographies, vidéos et témoignages, l'ensemble des citoyens afin qu'ils puissent comprendre et agir contre la menace terroriste, décrypter la propagande djihadiste et se mobiliser pour lutter efficacement contre le terrorisme.



Accueil des nouveaux arrivants : Bienvenue à Aureilhan !

La traditionnelle réception à l'hôtel de Ville des nouveaux aureilhanais a eu lieu le 1er décembre 2015.

À cette occasion, il leur a été remis de la documentation sur la ville, les animations locales, et les informations utiles.

AGENDA 2016 des permanences du CLIC*

* Centre Local d'Information et de
Coordination Gérontologique

Tous les mois, le mercredi, de 9h00 à 12h00 en Mairie.	20 janvier	20 juillet
	17 février	17 août
	16 mars	21 septembre
	20 avril	19 octobre
	18 mai	16 novembre
	15 juin	21 décembre

Cérémonie de remise des dictionnaires aux élèves de CM2

Citoyenneté

Mardi 13 octobre 2015, 69 élèves des trois classes de CM2 d'Aureilhan ont reçu un dictionnaire. Une initiative portée par la Caisse des Ecoles de la Ville d'Aureilhan.

Cette manifestation s'est déroulée dans la salle du Conseil Municipal, et dans la convivialité, en présence de Virginie FAVERON, Maire Adjointe à l'Education, ainsi que Simone GASQUET, Maire-Adjointe à la Culture, de Gilles COIGNUS, Inspecteur de l'Education Nationale, des membres de la Caisse des Ecoles et des enseignants.

« Un formidable ami »

«Ce dictionnaire est un outil précieux. C'est un formidable ami qui vous accompagnera durant toute votre existence, et comme tous les amis il faut en prendre soin. C'est un bel ouvrage qu'Internet ne saurait remplacer. Vous y trouverez beaucoup de réponses à vos questions ». a souligné le Maire durant une brève allocution au cours de laquelle les élèves ont été très attentifs. Monsieur Gilles COIGNUS, le nouvel Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription Vic-Val d'Adour, a ensuite pris la parole. Il a souligné les efforts entrepris par la Ville d'Aureilhan en matière d'éducation.

Pour cette édition 2015, la Caisse des écoles d'Aureilhan a innové puisqu'elle a offert en plus du traditionnel dictionnaire de français, un dictionnaire français-anglais ainsi qu'un guide du citoyen.



Légende : Gilles COIGNUS, Inspecteur de l'Education Nationale, Virginie FAVERON, Maire-Adjointe à l'Education, Simone GASQUET, Maire-Adjointe à la Culture.

Le Conseil Municipal a décidé :

Le 14 octobre 2015

- De créer un emploi d'adjoint technique et un emploi d'adjoint administratif ;
- De créer des postes temporaires d'agents recenseurs ;
- D'attribuer une subvention exceptionnelle à la MJC d'Aureilhan ;
- De classer dans le domaine public communal des voies et espaces communs de l'ensemble immobilier dénommé « cité Roussel » ;
- De demander une subvention au titre des amendes de police 2014 ;
- D'attribuer une subvention à l'association F.O.L.I.E.S. pour le projet d'accompagnement à la création d'un commerce solidaire de proximité ;

Le 17 novembre 2015

- D'approuver le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Le 15 décembre 2015

- De baisser les tarifs « fréquentation occasionnelle » du restaurant scolaire pour les enfants de maternelle ;
- De procéder au réajustement annuel des tarifs des différents services municipaux ;
- De signer une nouvelle convention de partenariat avec la MJC.

L'E.C.L.A. dans votre agenda...

cinéma

Dimanche
24 janvier

16h00

Compagnie les
allumés d'Orleix

spectacle

Samedi
31 janvier

21h00

Milonga
Atelier Tango MJC

théâtre

Samedi
6 février

20h30

Match National
d'Improvisation

cinéma

Mercredi
24 février

15h00

Ciné goûter
Une vie de chat

théâtre

Mercredi
2 mars

15h00

« j'étais les
frissons du vent »

théâtre

Samedi
12 mars

20h30

« Je me lance ... »
Noëlle V

théâtre

Samedi
26 mars

20h30

Match National
d'Improvisation

théâtre

Samedi
9 avril

20h30

« Une Fée par la
fenêtre »

Expressions politiques

- OPPOSITION -

Groupe d'opposition « Aureilhan- Citoyens 2014 »

LE VOTE DE LA DESESPERANCE

Comme dans de nombreuses communes de France, à AUREILHAN, le premier tour des élections régionales a mis en évidence la montée du vote d'extrême droite qui s'est confirmée au deuxième tour : 27% des suffrages exprimés pour la liste Front National au premier tour, 28% au deuxième tour.

Pour notre commune traditionnellement ancrée à gauche, de même que pour l'ensemble du pays, ces résultats et le traitement qui en ont été fait par les partis politiques ne peuvent que nous interpeller et nous troubler, nous avons choisi de l'évoquer dans cette tribune.

D'un point de vue local et national ce que révèle ce vote est un refus.

Le Front National recueille les suffrages de tous les déçus du socialisme, du sarkozysme, du Front de gauche, de la mondialisation et de l'Europe, il manifeste le désespoir des électeurs qui se sentent abandonnés par un système qui a été sourd à leurs avertissements

et que désormais ils refusent. Ils ont été traités par le mépris et la condescendance, ils se sont sentis incompris.

Quelle leçon les partis ont-ils tiré de cette élection ?

En instaurant une barrière morale pour isoler le Front National et par la même ses électeurs de circonstance, nos dirigeants socialistes soutenus par une partie de la Droite et par le Centre ont accredité l'idée que les électeurs qui ont rejoint le parti d'extrême droite ne sont pas fréquentables, position qui risque d'accroître le sentiment d'incompréhension dont ils se sentent déjà l'objet.

Alors que le souci des ces électeurs était d'exprimer leur détresse devant le chômage qui ne cesse d'augmenter, le matraquage fiscal, les difficultés pour boucler les fins de mois, l'insécurité, l'immigration sauvage, les menaces contre nos valeurs et notre culture, ils ont certainement éprouvé de l'amertume

à se faire traiter de fauteur de guerre civile par le Premier Ministre.

Ces français qui ont exprimé leur désespoir devant un monde dans lequel ils ne se reconnaissent plus ont besoin d'être écoutés et compris, certainement pas jugés et stigmatisés.

Malheureusement au nom de la bien-pensance la leçon ne semble pas avoir été comprise !

Souhaitons que le message finisse au plus vite par être vraiment entendu.

En attendant, alors que nous traversons des temps difficiles et incertains, nous adressons à tous nos concitoyens nos meilleurs vœux pour 2016.

Jean-Marc LACABANNE

Françoise MAZOUÉ

André BOYRIE

Myriam LAGARDE

Conseillers municipaux d'opposition.

Groupe d'opposition « 100% à Gauche »

Un déni de Démocratie

Le 17 novembre 2015, le Conseil municipal réuni avait à « examiner » le **projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale**. Il s'agit, derrière ce titre imposant, d'un document (75 pages) pour la mise en application de la Loi dite NOTRe du 7 août 2015 relative à la **nouvelle organisation territoriale de la République**. D'emblée, il apparaît que la **gravité du sujet** n'a pas fait appel à la plus large élaboration et discussion : **seule une poignée de personnes** dont le maire d'Aureilhan, réunies en comité, a concocté ce document sans publicité ni débat le plus large parmi les élus et la population de notre département. **Le déni de démocratie est dès lors flagrant dans notre pays régi par la République par ceux-là même qui**

prétendent la représenter.

Une organisation territoriale des inégalités

Ce projet gouvernemental imposé donc, **soutenu** par le maire socialiste d'Aureilhan est dans le droit fil des fausses réformes du gouvernement Sarkozy qui eut la



faveur de la Droite aureilhanaise.

Ce projet renforcera aussi la concurrence et la compétitivité

entre les territoires d'un même département et entre départements et régions qui ne sont pas sans rappeler les positions, si peu sociales et si peu économiques, du patronat. **Avec ce projet**, les inégalités territoriales s'amplifieront et l'égalité des

citoyens sera encore amoindrie. **Pour une population départementale de 230 000 habitants**, ce projet prévoit un regroupement 70 communes dont Aureilhan autour du Grand-Tarbes avec **plus de 121 000 habitants** !!!... qui aurait la prétention de devenir une puissance économique heureuse !!! **On croit rêver devant tant de divagations...**C'est dire aussi qu'il ne fera pas bon de vouloir vivre ailleurs !

Il est clair que ce projet ne répond pas ni aux enjeux présents tant sociaux qu'économiques, ni aux besoins de la population et des salariés.

**Jacques LAPALISSE
et Audrey MAUHOURET**

- GROUPE MAJORITAIRE -

Groupe socialiste et apparenté

En ce début d'année 2016, le groupe des élus socialistes et apparentés de la majorité municipale d'Aureilhan vous adresse ses vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous ainsi qu'à vos proches.

Le pays a connu une année 2015 particulièrement tragique avec les attentats de Paris et de Saint-Denis, de Charlie Hebdo et de l'Hyper Casher. Bien évidemment, le Gouvernement a agi avec détermination pour protéger les citoyens contre la menace terroriste.

Il nous revient à tous de faire preuve de vigilance. Vigilance pour ne pas se replier sur soi, attiser la haine et l'exclusion de l'autre. Sans quoi, les extrémistes, qu'ils soient politiques ou religieux, auront bel et bien gagné. Nous devons rester forts et unis.

Non au repli, oui à la solidarité !

La solidarité est une force. Chacun, à notre niveau, nous devons l'entretenir. Il en va de notre unité et de la qualité de notre vivre

ensemble. Au niveau de la Municipalité, nous avons le devoir de faire des efforts et maintenir le cap que nous nous sommes fixés durant cette mandature. En particulier, les élus socialistes entendent préserver ce qui a toujours été l'essence même de leur action, à savoir une solidarité responsable envers les plus démunis et les plus fragiles et le renforcement du vivre ensemble à Aureilhan, une ville où vous nous dites qu'il y fait bon vivre.

Solidarité avec les familles : les élus de la majorité ont maintenu le choix de servir des repas de qualité dans la restauration scolaire ; de stabiliser et baisser la facture de cette restauration scolaire pour la moitié des familles ; de diminuer le tarif applicable pour la fréquentation occasionnelle de cantine des enfants de maternelle. Solidarité dans les quartiers : le projet innovant d'épicerie solidaire dans le quartier des Cèdres permettra à ses habitants de disposer d'un commerce de proximité avec des prix attractifs et des

produits de qualité, mais aussi d'un lieu d'échange et de rencontre.

Préparer l'avenir, ensemble.

La Cop21, une fois de plus, a fait prendre conscience de l'urgence d'agir pour la planète, la seule dont nous disposons. L'année 2016 verra à Aureilhan la concrétisation de mesures simples et efficaces comme l'application dans l'espace public du plan « zéro pesticide », la poursuite de la lutte contre le gaspillage énergétique, la mise en œuvre de trajet pédibus pour les écoles. Vous pouvez compter sur la majorité de votre ville pour vous soutenir et préparer notre avenir commun.

Formons le vœu, ensemble, que l'année 2016 soit une année d'espérance et de mieux vivre pour chacun d'entre vous.

Claude PAHU,
Pour le groupe socialiste et apparenté

Groupe communiste et républicain

L'année 2015 s'achève avec une France blessée, victime d'attentats monstrueux. Elle s'achève aussi avec une France debout qui a montré son attachement aux valeurs qui fondent notre démocratie : Liberté Egalité Fraternité qui implique et conforte la Laïcité. La colère populaire qui s'est exprimée lors des dernières consultations électorales, même si une barrière démocratique a pu éloigner l'extrême droite de la gestion de notre région, nous démontre que la période qui s'ouvre doit le faire avec de nouveaux choix politiques et économiques, en s'attachant à progresser

vers une République sociale et rapprocher de la chose publique les citoyens qui s'en sont éloignés pour l'enrichir de leurs attentes et de leurs espoirs. C'est pourquoi nous devons renforcer les structures indispensables et efficaces que sont les nombreuses associations Aureilhanaises qui par leurs actions collectives favorisent l'échange, le partage et par la même, la Fraternité, et sans oublier la MJC, qui remplit parfaitement son rôle pour développer les valeurs fondamentales telles que permettre à tous l'accès à la culture et à l'éducation.

En cette période de vœux, notre groupe émet celui de voir s'améliorer la participation du plus grand nombre afin que se développe un vrai réseau fraternel d'amitié et consolide le lien social cher à notre commune.

Nous vous souhaitons, à vous toutes et tous, une très heureuse année 2016.

Simone GASQUET,
Pour le groupe communiste
et républicain

Europe Ecologie Les Verts

Chaque personne, commune, département, région, Etat, nous devons, à chaque niveau, œuvrer pour le vivre ensemble, lien essentiel pour continuer à exister sur notre planète, et œuvrer pour la préserver. La terre n'a pas besoin de nous ; par contre, nous avons besoin d'elle, car elle est indispensable à notre vie.

L'année 2015 a été importante pour la transition énergétique de notre cité

Un plan d'action a été mis en place afin d'améliorer l'éclairage public par le remplacement de lampes lumineuses plus économes en énergie et diminuant

la pollution lumineuse ; l'installation d'équipement d'horloges astronomiques afin de mieux programmer l'allumage et l'extinction des candélabres. Au groupe scolaire des Cèdres, la deuxième tranche des travaux a porté sur l'amélioration de l'acoustique des bâtiments, le double vitrage, et l'isolation phonique. Ces travaux contribuent à la diminution de la facture d'énergie.

Repenser nos habitudes

L'idée du Pedibus, Carapate ou Mille-pattes, fait son chemin. Emmener les enfants à l'école, accompagnés par les parents, sur

des distances courtes et faciles, répond au vivre ensemble, améliore la sécurité, et propose une démarche environnementale efficace. Le questionnaire distribué aux parents a reçu un bon accueil : 66% de retour dont 49% de parents intéressés par la démarche. Du changement aussi il y en aura en 2016 avec l'entretien des parcs, des rues et des chemins communaux sans produit phytosanitaire. La loi nous l'oblige pour 2017, nous l'appliquerons à Aureilhan dès cette année. Bonne année à tous.

Yves CARRIÉ,
Elu EELV Aureilhan

20 ans de l'ECLA

17 octobre 2015



Merci !